



## Réclamation d'indus sur congés payés

Par **Highfly05**, le **21/12/2015** à **16:21**

Bonjour,

J'ai travaillé pour une maison de retraite, en tant qu'aide soignante, en CDD du 01/01/2015 au 30/09/2015. J'ai eu 3 CDD de trois mois chacun. En début d'année, la cadre du service m'a demandé de poser mes congés pour l'ensemble de l'année. Je lui ai répondu que je n'avais pas droit à l'ensemble des congés pour l'année, car je n'avais des CDD que de trois mois, qui ouvraient droit à un nombre réduit de congés. Il m'a tout de même été imposé de poser l'ensemble des congés annuels.

Mon contrat s'est achevé le 30/09/2015 et dans le courant du mois de novembre, l'établissement me réclame un indu concernant des congés que j'ai pris et auxquels je n'avais pas droit.

Ma question est : suis-je tenue de rembourser ces congés trop pris, l'établissement n'est-il pas responsable du décompte des congés, sachant que la DRH avait connaissance de la date de fin de mon contrat ? Je précise qu'il s'agit bien d'un établissement public.

Merci de vos réponses, bien cordialement.

Par **P.M.**, le **22/12/2015** à **09:05**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la fonction publique...